



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

annonces du Président de la République en Bretagne en matière d'accessibilité et de transports

Question au Gouvernement n° 1042

Texte de la question

ANNONCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN BRETAGNE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ ET DE TRANSPORTS.

M. le président. La parole est à Mme Annaïg Le Meur, pour le groupe La République en marche.

Mme Annaïg Le Meur. Madame la ministre chargée des transports, la semaine dernière, le Président de la République était en Bretagne à la rencontre de nos concitoyens. De Saint-Brieuc à Quimper jusqu'en presque île de Crozon, les Bretons furent nombreux à accueillir chaleureusement le chef de l'État. Au-delà de ce lien particulier nourri avec notre région, je retiendrai surtout la traduction des engagements de l'État envers la Bretagne. Dans un discours qui fera date, le Président a affirmé sa volonté de développer l'accessibilité de la péninsule bretonne.

Quatre enjeux sont à relever pour notre territoire.

Tout d'abord, le train. Le nombre de trains bolidés entre Paris et Brest augmente, tandis que les engagements financiers de l'État pour la modernisation des gares de villes moyennes se confirment. Certaines petites lignes sont préservées, comme celle de Rennes-Châteaubriant, et des études ont été lancées en vue de moderniser l'axe Rennes-Redon.

Avec l'avion, l'État est également au rendez-vous. Le Président nous a confirmé le développement de l'aéroport de Rennes grâce au soutien opérationnel de l'État. Les liaisons vers Paris, vitales pour l'avenir des aéroports de Lorient et de Quimper, seront soutenues. Les élus bretons s'en félicitent, car le maintien de ces aéroports et l'amélioration des dessertes dans les villes moyennes sont autant d'atouts pour le développement économique de la péninsule bretonne.

Le réseau routier n'est pas non plus oublié. Le doublement des voies de la RN 164, qui est la clé du désenclavement du centre-Bretagne, doit être poursuivi. Le Président a annoncé son extension vers Chateaulin au cours du quinquennat et a pris date pour un engagement des derniers travaux avant 2022.

Enfin, le développement du numérique est un enjeu central. À l'unisson de toutes les régions françaises, l'ensemble de la Bretagne sera relié au haut débit en 2020 et au très haut débit en 2022.

Après ce déplacement réussi du Président de la République, pourriez-vous, madame la ministre, nous confirmer les engagements de l'État en faveur de la mobilité de tous nos territoires et en préciser le calendrier ?
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

Mme Élisabeth Borne, *ministre chargée des transports*. Madame la députée, vous l'avez rappelé, le Président de la République s'est rendu la semaine dernière en Bretagne. À cette occasion, il a annoncé les principaux engagements du Gouvernement envers la Bretagne, qu'il s'agisse du développement des aéroports, de la mise à deux fois deux voies de la RN 164, des liaisons ferroviaires vers les aéroports franciliens ou, au sein de la Bretagne, dans la perspective de se rapprocher des trois heures entre la pointe de la Bretagne et Paris, en traitant en priorité la section Rennes-Redon.

Le 17 janvier dernier, le Premier ministre avait annoncé une décision courageuse pour sortir de décennies d'impasse. Dans le même temps, il m'avait demandé d'étudier le réaménagement de Nantes Atlantique, la mise en réseau des aéroports du Grand Ouest et la fluidification des dessertes ferroviaires.

Dans ce cadre, j'avais confié à M. Francis Rol-Tanguy, fin janvier, une mission pour faire émerger un projet stratégique dans le Grand Ouest, en lien avec les élus des territoires et les parlementaires.

Ce travail nourrira le pacte d'accessibilité pour la Bretagne, dont le Président a annoncé les principaux enjeux, ainsi que le contrat d'avenir pour les pays de Loire. Concernant ces derniers, le travail se poursuit en vue d'un prochain déplacement du Premier ministre pour évoquer ces sujets avec les élus ligériens.

Soyez assurée, madame la députée, que le Gouvernement a pleinement pris la mesure des enjeux de la mobilité dans le Grand Ouest. Ce sera aussi l'objet du projet de loi d'orientation des mobilités, que je présenterai bientôt : apporter des réponses rapides et concrètes à tous nos concitoyens, sur tous nos territoires.
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Annaïg Le Meur](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1042

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 juin 2018](#)